

## Remaniement ministériel

## Yayi met l'opposition en difficulté

Jules Yaovi MAOUSSI

Le président Boni Yayi a cassé l'opposition parlementaire par la formation de son nouveau gouvernement. Il a pu débaucher les députés Valentin Houde et Basile Ahoissi du G13, et François Abiola du G4. Ceux-ci s'ajoutent aux honorables Orou Sé Guéné, Zéphirin Kindjanhoué et Justin Agbodjété qui s'étaient déjà ralliés à la mouvance présidentielle. Le chef de l'Etat met ainsi en difficulté les ténors de la classe politique à l'Assemblée nationale. Par ce fait, les données vont changer au Parlement, car le gouvernement est en passe de retrouver sa majorité parlementaire. Entre temps, les opposants avaient au départ 48 députés. De fil en aiguille, certains ont rejoint le camp présidentiel jusqu'à ce qui leur reste 43. Avec les trois nouveaux députés, l'opposition se retrouverait en minorité. Par conséquent, le pouvoir aura la facilité de faire passer ses projets au palais des gouverneurs



Forças Clé de Lazare Sèhouéto absent du gouvernement

à Porto-Novo. Plusieurs dossiers sensibles tels que le collectif budgétaire, le budget général 2009 sont à examiner par l'Assemblée nationale. L'arrivée de ces députés est la résultante de la politique d'ouverture du président Boni Yayi. Il tendait la main à ses adversaires politiques pour former son gouvernement. C'est ainsi qu'il a commencé par démarcher des députés individuellement à défaut de

composer directement avec leurs partis. Cette stratégie lui a marché. Dès lors, il pu avoir à ses côtés des parlementaires pas des moindres. Dans ces conditions, le chef de l'Etat aura les coudées franches pour apaiser la tension politique ambiante dans le pays.

Toutefois, des problèmes se posent. La formation du nouveau gouvernement peut créer des mécontentements au sein même de la majorité présidentielle. Le cas de l'honorable Eloi Aho en est une preuve. Dans les jours à venir, beaucoup de choses peuvent encore se passer à l'hémicycle. C'est dire que rien n'est encore joué, même si l'opposition est apparemment en difficulté. Adrien Houngbédji, Bruno Amoussou, Lazare Sèhouéto, Kolawolé Idji sont des stratèges politiques. Ils ont des cartouches pour faire face à toutes situations. Le jeu est toujours ouvert.

## Prise en compte des droits des consommateurs des télécommunications

## Des associations africaines de défense se concertent à Cotonou

Sur initiative de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) appuyée par Open society initiative for west africa (Osiva), des responsables d'associations africaines de défense des consommateurs se concertent à Cotonou sur les services de télécommunications et les droits des consommateurs en Afrique.

Ludovic D. Guédénon

En quête d'améliorations du coût et de la qualité des services de télécommunications pour les consommateurs d'Afrique et particulièrement ceux de la sous région ouest africaine, plusieurs associations africaines de consommateurs se concertent à Cotonou depuis hier mercredi. Elles répondent à l'invitation de leur homologue du Bénin, la Ligue-pour la défense des intérêts des consommateurs de défense des intérêts des consommateurs a donc initié la conférence régionale des associations de consommateurs sur les services de télécommunications et les droits des consommateurs en Afrique. Ce forum, le premier du genre en Afrique, regroupe en plus des responsables d'associations de consommateurs venus des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), du Maroc, de l'Angleterre, de l'Amérique et autres pays d'Afrique, des représentants des organes publics de régulation des télécommunications. Entre autres tâches, les participants auront à : examiner les différentes stratégies de communications pour l'adoption d'une réglementation propice aux consummateurs dans le secteur des télécommunications ; s'approprier le contenu des différents instruments communautaires de la sous-région ouest africaine et d'en déceler les insuffisances ; fédérer leurs énergies à travers la mise en place d'un réseau Afrique des associations de consommateurs des Tic ; formuler des recommandations appropriées et concrètes visant l'amélioration du secteur des télécommunications sur le continent africain. Romain Abilé Houéhou, président de la Ldcb, initiateur de la conférence, vante dans son discours de bienvenue les potentialités de l'Afrique de l'ouest dans la consommation des produits de télécommunications. Il annonce donc qu'avec « un peu plus d'une cinquantaine d'opérateurs de téléphonie fixe et mobile, près de 100.000.000 d'abonnés pour une population estimée à 270.000.000 d'habitants, l'Afrique de l'ouest présente actuellement l'un des taux de croissance les plus élevés du monde malgré les problèmes d'électricité, de réglementation inappropriée, de conflits politiques et d'un pouvoir d'achat des plus faibles au monde ». □

teurs dans le secteur des télécommunications ; s'approprier le contenu des différents instruments communautaires de la sous-région ouest africaine et d'en déceler les insuffisances ; fédérer leurs énergies à travers la mise en place d'un réseau Afrique des associations de consommateurs des Tic ; formuler des recommandations appropriées et concrètes visant l'amélioration du secteur des télécommunications sur le continent africain. Romain Abilé Houéhou, président de la Ldcb, initiateur de la conférence, vante dans son discours de bienvenue les potentialités de l'Afrique de l'ouest dans la consommation des produits de télécommunications. Il annonce donc qu'avec « un peu plus d'une cinquantaine d'opérateurs de téléphonie fixe et mobile, près de 100.000.000 d'abonnés pour une population estimée à 270.000.000 d'habitants, l'Afrique de l'ouest présente actuellement l'un des taux de croissance les plus élevés du monde malgré les problèmes d'électricité, de réglementation inappropriée, de conflits politiques et d'un pouvoir d'achat des plus faibles au monde ». □

## LISTE DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

1. Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Gouvernementale (MECPDEAP) : **Monsieur Irénée Pascal KOUPAKI**
2. Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale (MECDN) : **Monsieur Issifou KOGUI N'DOULO**
3. Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) : **Monsieur Armand ZINZINDOHOUE**
4. Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT) : **Monsieur Alassane SEIDOU**
5. Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Bénévoles de l'Extérieur (MAELAFBE) : **Monsieur Jean-Marie EHOZOU**
6. Ministres de l'Economie et des Finances (MEF) : **Monsieur Soulé Mana LAWANI**
7. Ministres de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) : **Monsieur Roger DOVONOU**
8. Ministre de l'Industrie (MI) : **Monsieur Grégoire AKOFODJI**
9. Ministre du Commerce (MC) : **Madame Christine OUINSAVI**
10. Ministère chargé des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé (MPMEPSP) : **Monsieur Léandre HOUAGE**
11. Ministre de l'Energie et de l'Eau (MEE) : **Monsieur Sacca LAFIA**
12. Ministre des Recherches Pétrolières et Minières (MRPM) : **Monsieur Barthélemy KASSA**
13. Ministre de la Santé (MS) : **Professeur Issifou TAKPAPA**
14. Ministre de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP) : **Monsieur Félicien ZACHARIE**
15. Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle (MESFTP) : **Monsieur Bernard LANI DAVO**
16. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) : **Monsieur François ABIOLA**
17. Ministre du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) : **Monsieur Charles Kint AGUIAR**
18. Ministres des Sports et des Loisirs (MSL) : **Monsieur Valentin HOUDE**
19. Ministre de l'Artisanat et du Tourisme (MAT) : **Madame BAKO Mamata épouse DJAOUA**
20. Ministre de la Famille et de la Solidarité (MFS) : **Madame Mamatou Marie Joe MEBA BIO Epouse DJOSSOU**
21. Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) : **Monsieur Joseph AHANHANZO**
22. Ministre de la Culture, de l'Artisanat et de la Promotion DES Langues Nationales (MCAPLN) : **Monsieur Galiou SOGLO**
23. Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature : (MEPN) : **Monsieur Léon Comlan AHOSSI**
24. Ministre de la Jeunesse, de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MJMFEJF) : **Madame Reckia MADOUGOU**
25. Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière (MUHRFLEC) : **Monsieur François Gbénoukpo NOUDEGBESSI**
26. Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et de s'Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement (GS/MJLDH/PPG) : **Monsieur Victor TOPANOU**
27. Ministre chargé des Relations avec les Institutions (MCRI) : **Monsieur Zakari BABA BODY**
28. Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de la Communication et aux Technologies de l'Information et de la Communication (MDCCTIC/PR) : **Monsieur Désiré ADADJA**
29. Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics (MDCTTATP/PR) : **Monsieur Nicaise FAGNON**
30. Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des Réformes Portuaires (MDCENTMRP/PR) : **Monsieur Issa BADAROU**

Travaux réalisés à l'occasion du 1<sup>er</sup> Août à Parakou

## Combien a coûté la double voie qui mène au domicile de Yayi ?

Le seul ouvrage routier réalisé dans la ville de Parakou à l'occasion de la préparation de la fête du 1<sup>er</sup> Août 2008 a certainement pris une part considérable dans les trois milliards et plus de francs cfa que le gouvernement a inscrits au budget remanié 2008.

L. D. G.

Jusqu'ici, c'est curieusement le silence radio sur le coût de réalisation du seul ouvrage routier construit à Parakou à la veille de la commémoration du 48<sup>ème</sup> anniversaire de la fête nationale du Bénin. Il s'agit d'une double voie bitumée construite de jour comme de nuit par l'entreprise Adéoti Sarl, devenue célèbre dans la réalisation des ouvrages routiers au Bénin depuis l'avènement du régime du changement. Longue d'à peu près mille (1000) mètres linéaire, ladite voie, va du bord de la route inter Etats Parakou-Malanville à droite, au domicile privé du président de la République, le docteur Boni Yayi au quartier Gbinra à Parakou. Ce chantier a été ouvert quelques semaines avant la fête du 1<sup>er</sup> Août organisée à Parakou, qui, selon le rapport du gouvernement présentant le projet de budget remanié exercice 2008, a coûté la somme trois milliards cent cinquante six millions (3.156.000.000) de francs cfa. Au cours des débats qu'il y a eu le mardi

14 octobre dernier au palais des gouverneurs à Porto-Novo sur les dépenses inscrites dans ce collectif budgétaire, le gouvernement a été amené à fournir entre autres, des détails sur les composantes du coût global de la célébration de la fête du 1<sup>er</sup> Août à Parakou. Ainsi, les députés et l'opinion ont découvert les coûts de réalisation respectifs des travaux d'aménagement et de construction entrepris dans la ville à l'occasion de la fête ; du défilé militaire et civile... Mais rien n'avait été dit sur la réalisation de cet important ouvrage routier et son coût ni pendant les débats à l'Assemblée nationale ni au cours des conférences de presse organisées simultanément au lendemain desdits débats par le gouvernement et les députés hostiles. Or il est de notoriété que le coût de réalisation des voies bitumées s'évalue par milliard de francs cfa. Alors le gouvernement doit revenir expliquer aux contribuables béninois les conditions et le coût de réalisation de cet ouvrage. □